

Procès verbal des délibérations

Séance du 22 Mai 2023

L' an 2023 et le 22 Mai à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de CLAUDE Christelle, Maire

Présents : Mme CLAUDE Christelle, Maire, Mme SCHROETER Emilie, MM : BELLORTI David, CLAUSSE Emmanuel, CORNEVIN Hervé, THIBAUT Jean-Claude, THIVET Eric

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BELARGENT Julie à mme CLAUDE Christelle, SCHROETER Ursule à mme SCHROETER Emilie, M. THIBAUT Johann à Mr BELLORTI David

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 7

Date de la convocation : 12/05/2023

Date d'affichage : 12/05/2023

A été nommée secrétaire : SCHROETER Emilie

réf : 2023/21 POSE D'UN COLUMBARIUM 2 NIVEAUX - 8 CASES - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire informe le conseil municipal qu'il ne reste plus que deux places disponibles dans l'espace columbarium existant. C'est pourquoi une extension est nécessaire par la pose d'un nouveau columbarium 8 cases identique à l'existant.

Après étude de devis, le montant des travaux est estimé à 7017.60€ H.T

Après discussion et à l'unanimité, le conseil municipal

- accepte le montant estimatif et descriptif des travaux
- sollicite l'aide financière du Conseil Départemental
- décide d'inscrire ces travaux au budget communal 2023

à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2023/22 SUBVENTION A LA PAROISSE SAINT LUC HUIN

Sur proposition du maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une subvention de 140€ à la Paroisse Saint Luc Huin de Bourbonne les Bains afin de participer au financement de l'achat de cierges pour l'église de Serqueux.

à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2023/23 REPRISE DE L'ANCIENNE TONDEUSE

Le maire rappelle au conseil municipal que par délibération N°2023/10 du 27 mars 2023, la commune a fait l'acquisition d'une

tondeuse autoportée auprès de la société PETITJEAN de Lamarche. La facture s'élève à 6360€ TTC

Le montant de la reprise de l'ancienne tondeuse est de 1560€.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte ce prix de reprise à 1560€.

à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

-FETE DES MERES :

Toutes les mamans sont invitées à venir chercher leur cadeau de fête des mères à la salle Léon Collin le samedi 3 juin entre 14h30 et 16h30

-FESTIVITES DES 13 ET 14 JUILLET :

Quelques horaires sont modifiés

13 juillet : 22h retrait des lampions dans la cour de l'école
22h15 retraite aux flambeaux
23h tir du feu d'artifice au terrain de basket
23h15 bal gratuit à la salle des fêtes

14 juillet : 15h30 rassemblement à la salle des fêtes
16h inscription aux jeux pour les enfants à la salle des fêtes
16h30 ouverture de la pêche pour les enfants – jeux pour adultes et jeux de quilles
De 16h30 à 18h distribution à la salle des fêtes des billets de tombola pour dames, demoiselles et enfants
18h30 clôture des jeux de quilles et rampeaux
19h remise des lots aux joueurs de quilles. Tirage des lots de la tombola

-CONCOURS MAISONS FLEURIES : les personnes désireuses de participer au concours communal des maisons fleuries s'inscriront en mairie à partir du 15 juillet jusqu'au 16 août

-REPAS CHAMPETRE

Il aura lieu le dimanche 6 août dans les mêmes conditions que l'an passé.

-REPLACEMENT DU FILTRE A SABLE DU CHATEAU D'EAU

Tous les équipements sont livrés. Les travaux sont programmés du 5 juin au 23 juin 2023. En raison de ces travaux, des coupures d'eau pourront se produire sur tout le village pour cette période .

-ANCIENNE DECHARGE MUNICIPALE

Par son courrier en date du 24 mars, concernant la demande de dépollution de l'ancienne décharge communale par l'association SOS Pays de l'Apance, Madame la Sous-Préfète faisait le point sur ce dossier et s'efforçait de nous apporter une réponse dans les meilleurs délais. Sans retour de sa part, une relance a été faite en date du 16 mai dernier . Néanmoins, l'association SOS Pays de l'Apance réitère par courrier du 3 mai sa mise en demeure de bien vouloir faire éliminer dans un délai de 2 mois les dépôts de déchets situés sur l'ancienne décharge communale située à proximité d'un cours d'eau intermittent afin d'éviter le lancement d'une procédure judiciaire.

-VISITE PREVENTIVE DU RESEAU ELECTRIQUE AERIEN 20000 VOLTS

Le Maire avertit la population :

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2023, concerne 2000 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de votre commune.

1. Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.
2. Analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

ENEDIS a confié ce diagnostic des lignes à Jet Systems Hélicoptères Services Aéroport de Valence-Chabeuil , qui va intervenir entre le 12 Juin 2023 et le 12 Juillet 2023. Les vols sont réalisés à très basse altitude par hélicoptère.

-EGLISE

Le parquet de la sacristie sera poncé et vitrifié par l'entreprise RC Menuiserie de Serqueux . Devis accepté pour la somme de 672€ TTC

A Serqueux, le 26 mai 2023

Le Maire, CLAUDE Christelle

